



**Emmaüs
du Cher**
Bourges - Vierzon
St-Amand-Montrond

EMMAÜS LANCE UN APPEL A L'AIDE

20 avril 2020



EMMAÜS LANCE UN APPEL A L'AIDE

En 70 ans, jamais les communautés Emmaüs n'ont fait appel aux dons d'argent.

La fermeture des espaces de vente les met en péril.

Notre communauté a suspendu toute ses activités de collecte et de ramassage et, depuis le 16 mars, a fermé tous les magasins jusqu'à nouvel ordre afin de protéger les compagnons, les bénévoles, les clients, et le personnel contre le risque de contracter un coronavirus.

La conséquence, inédite pour nous, est de ne plus pouvoir accéder aux revenus vitaux dont nous avons besoin pour garder un toit au-dessus de la tête des compagnons, mettre de la nourriture sur la table, continuer nos solidarités, notamment avec les communautés Emmaüs du monde entier.

Emmaüs a été construit à partir de rien, mais il est tristement évident que nous n'aurons pas les ressources financières pour survivre en l'état à cette crise.

Nous créons donc un Fonds d'Urgence pour couvrir les coûts de maintien de nos sites de Bourges, Vierzon et Saint-Amand Montrond et ainsi garantir l'hébergement de nos 60 compagnes et compagnons, et ce jusqu'à ce que nous puissions rouvrir nos magasins - quelle que soit la durée que cela puisse prendre.

Votre don leur permettra d'avoir encore de quoi manger, un endroit sûr pour vivre et l'accès aux soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin, mais aussi d'aider autour d'eux.

Nous vous remercions par avance de votre soutien !

C'est une période difficile et inquiétante pour tout le monde, mais avec votre aide, nous pouvons traverser ensemble cette épreuve inédite.

Pour nous aider :

Par virement : (de préférence)

N° de compte (IBAN)

FR76 1450 5000 0108 0010 9824 731

Par chèque :

à l'ordre d'Emmaüs du Cher

(à en voyer à EMMAÜS – Le Verniller - 18570 - La Chapelle Saint-Ursin)

Votre don vous donnera droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de son montant (dans le limite de 20 % du revenu imposable)
Pour un don de 50 € la réduction d'impôt représente 33 € et par conséquent votre reste à charge est de 17 €